

La Ville de Québec en action contre les graffitis illégaux

Québec, le 20 août 2025 – Une opération de nettoyage de graffitis, menée par l'équipe du chantier urbain Graff'Cité, avait lieu aujourd'hui dans le quartier de Saint-Roch. La Ville de Québec a profité de l'occasion pour rappeler la panoplie de mesures mises en place pour contrer la prolifération des graffitis et contribuer à l'embellissement de ses espaces publics.

Soutenu financièrement par la Ville, le programme d'insertion socioprofessionnelle Graff'Cité offre un service gratuit de nettoyage de graffitis aux propriétaires de résidences et de commerces situés dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou. La Ville efface quant à elle plusieurs centaines de graffitis sur ses installations municipales chaque année.

Une stratégie municipale renforcée

La Ville s'est dotée d'un Plan de gestion des graffitis qui repose sur huit grandes orientations : sensibilisation, recension, nettoyage, aménagements urbains, application de la loi, promotion de l'art urbain, murs légaux et vigie.

Parmi les mesures concrètes :

- Soutien financier accordé au chantier urbain Graff'Cité;
- Ajout de deux équipes de nettoyage cet été, priorisant les propriétés et petits commerces du quartier de Saint-Roch. Ce mandat est confié au Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale;
- Nettoyage rapide et systématique des graffitis sur les installations municipales;
- Mise à disposition de murs légaux pour les artistes graffiteurs (parc Victoria, parc Dollard-des-Ormeaux et bientôt à Beauport);
- Promotion de l'art urbain par la réalisation d'œuvres murales encadrées;
- Collaboration avec le Service de police pour améliorer la détection, la sensibilisation et l'intervention.

Les propriétaires encouragés à agir

La Ville rappelle que les graffitis sont l'affaire de tous et de toutes. Chaque propriétaire a la responsabilité d'effacer les graffitis sur sa propriété. Pour enrayer le phénomène, trois gestes sont recommandés :

1. **Signaler rapidement** : les propriétaires dont la propriété a été vandalisée doivent appeler au 418 691-6911;
2. **Nettoyer** sans délai pour décourager les récidives;
3. **Empêcher** l'apparition de nouveaux graffitis en rendant les surfaces inutilisables.

Graff'Cité : des services gratuits dans La Cité-Limoilou

Les propriétaires résidentiels et commerciaux dans l'arrondissement de La Cité-Limoilou peuvent faire appel aux services gratuits offerts par le chantier urbain Graff'Cité. Ce programme, géré par le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale, permet l'insertion socioprofessionnelle d'une dizaine de jeunes adultes éloignés du marché du travail. Leurs tâches incluent la recension, le nettoyage, la prévention et la sensibilisation.

Pour faire une demande de nettoyage, les personnes intéressées doivent remplir le [formulaire d'autorisation](#).

Pour joindre Graff'Cité : 418 524-8359, poste 246 | graffcite@hotmail.com

Des œuvres murales pour embellir sa propriété

Plusieurs [trucs](#) sont efficaces pour contrer l'apparition de graffitis illégaux sur sa propriété, dont la réalisation d'une œuvre murale sur un mur constamment vandalisé.

Cette méthode implique l'obtention par le propriétaire de l'immeuble d'un permis de construction. La demande sera analysée en regard des [articles spécifiques liés aux œuvres murales](#) du [Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme R.V.Q. 1400](#).

Les propriétaires qui ont un mur visible peuvent informer la Ville de leur intérêt à accueillir une murale en remplissant le [formulaire à cet effet](#). La Ville tient un inventaire des murs et peut mettre ces propriétaires en lien avec des artistes muralistes qui cherchent un site pour leur projet.

Pour en savoir plus

Les citoyennes et citoyens peuvent consulter le site Web de la Ville pour en apprendre davantage sur le phénomène des graffitis et les services offerts : ville.quebec.qc.ca/graffitis.

- 30 -

Source : Service des relations citoyennes et des communications
418 641-6210
communications@ville.quebec.qc.ca

Entrevues : Jean-Pascal Lavoie
 Chef d'équipe, relations de presse
418-641-6210
jean-pascal.lavoie@ville.quebec.qc.ca

2025 - 352 - COM